

Zambezi EST NE RETOUR
A partir du 30 Juillet 2012



1'SHI -JOBURG VIA NDOLA
 Dispozé jusqu'à 30kg de bagages
 1'SHI-NDOLA 142 USD
 Aller simple

ARRIVÉE
 LUBUMBASHI 1460
 LUBUMBASHI 1301

DEPART Connecter depuis Johannesburg ARRIVER
 NDOLA 1370
 LUBUMBASHI 1460

1'SHI-NDOLA 1301

Pour être connecté à Johannesburg
 0027 82 223 39 37
 Immeuble Carrefour Carrefour
 0025 99 71 22 104
 0025 99 84 88 077
 www.floribert.com

QUIPROQUO

Bi-hebdomadaire du Katanga

14^{ème} année - Edition n° 730 du 28 janvier 2014 - Prix : 1.500FC
 Fondateur : **Alphonse-Devos Mwanza Nkashama**
 Directeur de publication : **Frédéric Mpoy Kalambay**



L'alimentation
 c'est
 notre affaire !

Lubumbashi

Floribert Kasheba

Makuniko n'est plus



- Ambassadeur de la RDC en Zambie, il s'est éteint à Bruxelles, en Belgique, le lundi 21 janvier 2014
- Surnommé « Bulaya 2000 », il a dirigé la ville de Lubumbashi pendant 11 ans, soit de 1997 à 2008

Floribert Kaseba Makunko n'est plus

- Ambassadeur de la RDC en Zambie, il s'est éteint à Bruxelles, en Belgique, le lundi 21 janvier 2014
- Surnommé « Bulaya 2000 », il a dirigé la ville de Lubumbashi pendant 11 ans, soit de 1997 à 2008

Son Excellence Floribert Kaseba Makunko, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RD Congo près la République de Zambie, est décédé le lundi 21 janvier 2014 à Bruxelles, en Belgique et ce, des suites d'une maladie. Sans chercher à s'appesantir sur la tendre enfance de cette illustre personnalité, on se focalisera plutôt sur ce que fut l'Honorable Kaseba Makunko, en tant qu'homme politique, face à ses fonctions, ses proches, ses collaborateurs et sa population.

De prime abord, on peut dire qu'avant d'embrasser la carrière politique, Kaseba Makunko fut agent de la Société nationale des chemins de fer du Congo, SNCC en sigle. En 1997, il est nom-

mé maire de la ville de Lubumbashi par Son Excellence Laurent Désiré Kabila, alors président de la République.

Par le décret du 15 septembre 2005, il est confirmé aux mêmes fonctions par le président de la République, Joseph Kabila Kabange. Et, il continuera à assumer les charges de la mairie de la ville de Lubumbashi, jusqu'au 15 octobre 2008.

En sus, il convient de signaler qu'il fut élu député national pour la ville de Lubumbashi. Par la suite, il fut nommé ambassadeur de la RD Congo, près la République de Zambie.

On ne passera pas non plus, sous silence, son combat pour la paix, lutte qui lui valut le prix UNESCO « ville pour la paix » 2000-2001, ce prix lui a été décerné à Marrakech, au Maroc, lors des assises de la 107^e confé-

rence interplanétaire des députés francophones. Bon nombre de ceux qui l'ont connu affirment que Kaseba Makunko était un brave et consciencieux. Le genre d'hommes dont la RD Congo a besoin pour son développement. Bien qu'ayant un facies, en apparence assez sévère, et une voix parfois tranchante, Kaseba était pour ses proches, un homme calme, affable et même souriant.

Sur le plan professionnel, on avait à faire à une personne stricte, intransigente et dont le cheval de bataille fut la rigueur, la discipline, l'ordre et la propreté. On se souviendra aussi qu'au sein de ses services, Kaseba Makunko tenait beaucoup à la ponctualité et à l'efficacité de tous ses collaborateurs.

A la mairie de la ville de Lubumbashi, où certaines personnes l'appelaient carrément « mère ». Kaseba Ma-



Feu Floribert Kaseba Makunko

kunko avait comme maîtres-mots, la discipline et la rigueur.

Sur le tableau de bord de Kaseba, étaient affichées de nombreuses activités, entre autres, la plantation des arbres à travers la ville, la propreté, l'entre-

tien des cimetières, la lutte contre la vente à la sauvette ou marché pirate, la rigueur dans la gestion de la chose publique et le respect des règles cardinales de l'administration.

À travers le Katanga

Lubumbashi

Floribert Kaseba Makunko n'est plus...

(Suite de la page 4)

Un homme rigoureux et ordonné

A propos de l'administration, on se souviendra qu'en 2008, les administrés de Kaseba Makunko frôlaient presque la délinquance. Ils s'évertuaient à passer des nuits entières sous des arbres et s'entassaient à neuf ou à dix dans une chambrette, semant l'insécurité. Au vu de tout cela, le maire de la ville de Lubumbashi, Kaseba Makunko avait estimé qu'il fallait mettre un terme à ce comportement. C'est ainsi qu'il songera à mettre en route un système de feuille de route et de permis de séjour. Dès qu'il eut arrêté cela,

des voix s'élevèrent de partout pour s'opposer à l'application de ces mesures, alors qu'elles cadraient bien avec la bonne gouvernance. Les dites protestations partaient de Lubumbashi, Kinshasa et des autres provinces de la RD Congo. Pour les contestataires, il fallait absolument respecter les prescrits de l'article 30 de la constitution, qui stipule que tout Congolais a le droit de vivre partout, à l'intérieur du territoire national, sans restriction aucune.

Suite à ce désaccord, le maire Kaseba Makunko fut obligé de surseoir sa décision. On peut, à tout hasard, préciser que ledit article devait être com-

plété par une loi organique, qui devrait circonscrire les mesures d'application. Mais, hélas, ladite loi se fait toujours attendre.

L'essentiel étant de se trouver à l'intérieur du pays, il n'est donc pas impossible, à ce jour, de voir des gens construire et s'installer dans les zones marécageuses. Les effets de ce comportement débonnaire ne sont pas fait attendre.

Ils se sont manifestés par l'augmentation du taux de vols, de viols, de la dépravation des mœurs, d'enlèvement d'enfants, du banditisme et d'enfants à risques. En tout cas, si Kaseba avait raison ou tort de prendre ces mesures, le temps

qui aplanit toute chose, finira par nous le dire. « *Nga nine bakaseka, nga nimwe kabaseba!* » (De qui rira-t-on de moi ou de vous!).

D'aucuns savent qu'au cours de sa carrière professionnelle et politique très mouvementée, l'Honorable Kaseba Makunko avait eu à travailler avec plusieurs personnes. Et parmi ses proches collaborateurs, on peut citer notamment, Jean-Oscar Sanguza, l'actuel maire de la ville de Lubumbashi, Muya Kasangiri, Allyr Nindo, Donatien Mukuna, Dieudonné Lokale, Cyrille Mulaji, ainsi de suite.

Cyrille, très touché par la disparition de son ancien chef, comme tout le monde d'ailleurs, dit que la

disparition de l'Honorable Floribert Makunko est survenu trop tôt, car bon nombre de jeunes gens avaient encore besoin de ses conseils et de son orientation, pour asseoir leur expérience professionnelle. Il poursuivra en disant qu'il n'oubliera pas de si tôt son guide.

Celui-ci restera toujours son modèle dans l'exercice de ses fonctions. Hommage à l'Honorable Floribert Kaseba Makunko. Que son âme repose en paix et que terre de nos ancêtres lui soit douce et légère.

Cyprien Mwewa Seya